



112057 - Converti au dernier du Ramadan, doit-il s'acquitter de la petite zakat?

question

Si l'on se convertit au dernier du Ramadan, doit-on s'acquitter de la petite zakat?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, on doit s'en acquitter car on fait partie des musulmans concernés par le hadith d'Ibn Omar (P.A.a) selon lequel le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a prescrit au titre de zakat de fin de Ramadan un saa de datte ou d'orge à tout musulman mâle , femelle , libre, esclave, petit ou grand. »

Signé : son éminence cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) Réponses aux questions des communautés (9,1/8)